



L'ÉDITO

PHILIPPE OUDOT  
poudot@journaldujura.ch

## La facture risque d'être bien plus salée

La session du Grand Conseil de novembre prochain promet d'être houleuse. En plus de l'examen du budget et des mesures d'économies prévues dans le cadre du programme d'allègement 2018, les députés vont également se pencher sur la révision de la loi sur l'aide sociale. Une révision qui doit, elle aussi, contribuer à alléger les finances du canton – entre 15 et 25 millions de francs par an. C'est justement contre cette réforme que 18 organisations sont montées au front, hier à Berne, pour dénoncer un projet qui met à mal la solidarité et la cohésion sociale.

La loi prévoit en effet de réduire en moyenne de 10% le montant des prestations que touchent les bénéficiaires de l'aide sociale. Berne serait ainsi le seul canton à ne plus respecter les normes de la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale), pourtant déjà récemment durcies. Le projet envisage des réductions encore plus drastiques pour certaines catégories de bénéficiaires, par exemple les jeunes sans formation et sans emploi. En contrepartie, il propose des incitations pour soutenir l'intégration professionnelle et aider les intéressés à se réinsérer dans la société. Pas sûr toutefois d'atteindre le but visé.

D'abord, parce qu'une bonne partie – un tiers – des personnes concernées sont des *working poor*, soit des travailleurs dont le salaire est insuffisant pour vivre. Ensuite, parce que beaucoup d'autres, malgré leurs efforts, ont été exclus du marché du travail, soit parce qu'arrivés en fin de droit à l'assurance chômage, parce qu'ils ont décroché et se retrouvent à l'AI, ou pire, aux portes de l'AI. Pour ces gens-là, les mesures d'incitation ne changeront rien, mais ils seront touchés de plein fouet par la réduction des prestations. Et parmi ces victimes figurent de nombreuses familles, souvent monoparentales.

En réalité, au lieu de chercher à combattre les causes de la pauvreté, le projet fait la chasse aux pauvres. Qui plus est, les économies escomptées n'en sont pas, car elles constituent de simples transferts de charges: déjà fragilisés par leur situation, ces gens risquent, en cas de maladie par exemple, de tarder à se rendre chez le médecin. Avec comme conséquence des soins bien plus coûteux. Pour quelques millions de prétendues économies, la facture sociale risque d'être bien plus salée.

# Solidarité mise à mal par les coupes dans le social

**CANTON DE BERNE** Hier, 18 organisations ont dénoncé les attaques contre l'aide sociale, notamment dans

le canton de Berne où le Grand Conseil doit se prononcer sur la révision de la loi sur l'aide sociale, qui

entend réduire de 10% le montant des prestations. Une mesure jugée contre-productive. **PAGE 3**

## La Suisse devra passer par Belfast pour aller en Russie



**FOOTBALL** L'urne a désigné l'Irlande du Nord comme adversaire de la Suisse en barrage pour accéder à la Coupe du monde 2018. Un tirage d'autant plus favorable que le match retour aura lieu à Bâle, le 12 novembre, trois jours après le déplacement à Belfast. **PAGE 13**

**BIENNE**  
Une tour pour  
faire le lien entre  
la ville et la nature  
**PAGE 4**

**BIENNE**  
Accueil plutôt  
mitigé pour le  
budget 2018  
**PAGE 4**



**MYSPO RTS**  
Un Prévôtois  
enthousiaste  
dans l'aventure  
**PAGE 6**

**SOMMAIRE**

Divertissement	PAGE 2
Avis mortuaires	PAGE 9
TV	PAGE 15
Météo	PAGE 20

Retrouvez Le Journal du Jura sur  
Disponible sur App Store | Disponible sur Google play

9771424962007 30042



**SORNETAN**  
Une vingtaine d'élèves  
s'expriment par le mouvement  
La Coordination Jeune Public organise un camp de danse au Centre de Sornetan. Sous la direction de Susanne Mueller Nelson, les participants s'initient à différents styles de danse. Le résultat de cette semaine de création sera présenté dans un spectacle, à Moutier. **PAGE 7**



**HOCKEY SUR GLACE**  
Le HC Bienne ramène une  
lourde défaite de Fribourg  
Les Biennois se sont inclinés pour la deuxième fois en deux rencontres face à Fribourg cette saison, hier soir à l'extérieur (6-2). Ils ont payé au prix fort un deuxième tiers complètement raté au cours duquel ils ont encaissé quatre buts en l'espace de huit minutes. **PAGE 11**



**AIDE SOCIALE** Alors que le Grand Conseil doit se pencher sur la révision de la loi sur l'aide sociale, qui prévoit de sévères réductions pour les bénéficiaires, 18 organisations sont montées au front pour dénoncer cette politique jugée contre-productive

# Une menace pour la cohésion sociale

## RAPPEL DES FAITS

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, 18 organisations ont dénoncé les attaques incessantes contre l'aide sociale en Suisse. Et notamment dans le canton de Berne, où le gouvernement propose des coupes pour la rendre de moins en moins attractive pour les personnes qui en ont besoin. Le Grand Conseil doit en débattre lors de la session de novembre.

PHILIPPE OUDOT

La pauvreté est une réalité, même dans un pays aussi riche que la Suisse. Or, l'aide sociale, qui est un des fondements de la solidarité et de la cohésion sociale, est en train de s'effiloche. C'est ce qu'ont rappelé hier à Berne les représentants de 18 organisations actives dans ce domaine au cours d'une conférence de presse.

Ils ont fustigé la politique du canton de Berne, et en particulier celle du conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, qui veut réduire l'aide sociale et la rendre moins attractive. En juillet dernier, il avait présenté son projet de révision partielle de la loi sur l'aide sociale dans le domaine de l'aide matérielle.

### Coupes de 10%

Il prévoit de réduire de 10% en moyenne le montant des prestations versées aux bénéficiaires, l'objectif étant des économies de 15 à 25 millions de francs par année. «Ce qui m'inquiète, c'est que ce projet de loi remet en cause un compromis adopté par tous les cantons qui appliquent les normes définies par la CSIAS» (Conférence suisse des institutions d'aide sociale), a dénoncé Sandra Egli, directrice des Juristes démocrates de Suisse.

Membre de la direction de Ca-

ritas Suisse, Marianne Hochuli a rappelé que la Suisse comptait officiellement près de 270 000 bénéficiaires de l'aide sociale. Contrairement à une idée reçue, celle-ci ne représente qu'une toute petite part des dépenses sociales, à peine 1,6%, alors que 80% des dépenses sont liées à l'âge, à la maladie ou à l'invalidité.

Alors même que les normes CSIAS ont été récemment durcies, avec par exemple une réduction de 20% des prestations pour les jeunes adultes, le canton de Berne veut aller plus loin. «Il veut en effet une réduction linéaire des forfaits d'entretien de 10%, en y ajoutant des coupes supplémentaires pour certains groupes», a-t-elle dénoncé. Notamment les jeunes de moins de 25 ans, dont le montant du forfait d'entretien pourrait être réduit jusqu'à 30% s'ils ne suivent pas une formation ou n'exercent pas d'activité professionnelle.

### Logique erronée

Ces mesures s'accompagnent certes d'incitations financières pour pousser les bénéficiaires à reprendre une activité professionnelle, «mais c'est une logique erronée, car c'est oublier qu'un tiers d'entre eux sont des working poor, c'est-à-dire des gens qui travaillent, mais ne gagnent pas assez pour vivre. Beaucoup d'autres sont des personnes qui, malgré d'intenses recherches, n'ont pas trouvé d'emploi et ont été exclus de l'assurance chômage», a rappelé Marianne Hochuli.

Pour sa part, Emilie Graff, co-secrétaire générale d'AvenirSocial Suisse, a souligné que la révision de la loi prévue allait frapper de plein fouet les enfants et les jeunes. Le canton risque ainsi, d'une part, de ne plus pouvoir respecter la Convention relative à la protection de l'enfant que la Suisse a signée et, d'autre part, «d'augmenter le risque de transfert de pauvreté entre générations».



Hier, les six intervenants – (de g. à dr.) Ueli Mäder, Emilie Graff, Oswald Sigg, Marianne Hochuli, Andreas Hediger et Sandra Egli – ont dénoncé les mesures envisagées par le canton de Berne. PH. OUDOT

Qui plus est, les privations matérielles qui en découleraient porteraient atteinte à l'intégration sociale des enfants. Or, les enfants et les jeunes ont besoin de conditions générales financières stables pour sortir du cercle de la pauvreté et de l'exclusion. S'agissant des jeunes adultes, directement visés par une réduction du forfait d'entretien jusqu'à 30% s'ils sont sans formation ni emploi, elle a asséné que «ces coupes visent les jeunes parce qu'ils sont jeunes. Il s'agit donc d'une discrimination liée à l'âge, ce qui est contraire à l'esprit de la Constitution».

### Conditions plus dures

De son côté, Ueli Mäder a relevé que le recours à l'aide sociale allait de pair avec la dégradation des assurances sociales, notamment la réduction de la durée d'indemnisation de l'assurance chômage ou le durcissement des conditions donnant droit à l'assurance invalidité. Il a aussi constaté qu'en raison du man-

«Ce projet de loi m'inquiète et remet en cause un compromis adopté par tous les cantons qui appliquent les normes CSIAS.»

SANDRA EGLI DIRECTRICE DES JURISTES DÉMOCRATES DE SUISSE

que de logements à prix abordable, les prestations de l'aide sociale devenaient presque une forme de subventionnement pour les bailleurs.

Directeur général du Centre indépendant spécialisé dans le droit de l'aide sociale, Andreas Hediger a quant à lui indiqué que dans le cadre de ses consultations juridiques, il était souvent confronté à des personnes en situation de pauvreté qui ne touchent pas les prestations auxquelles elles ont pourtant droit. Il a cité le cas d'une famille avec deux enfants mineurs à qui l'office social d'une

commune avait complètement supprimé les prestations qu'elle touchait jusque-là. La famille avait fait recours et malgré la décision positive de l'autorité de recours, l'administration concernée refusait de s'y plier. «Ce n'est qu'après notre intervention que celle-ci s'est enfin conformée aux décisions et a payé les sommes dues.»

### Et la cohésion sociale?

Andreas Hediger a aussi rappelé que l'aide sociale avait pour objectif d'aider les personnes en situation de pauvreté de se réinsérer dans la société et de retrou-

ver leur indépendance. «Or, pour économiser une vingtaine de millions de francs, le Gouvernement bernois est prêt à mettre en cause la cohésion sociale du canton», a-t-il dénoncé.

Pour sa part, Oswald Sigg, ancien porte-parole du Conseil fédéral et bénévole pour aider les bénéficiaires de l'aide sociale, a souligné la difficulté que représentait pour les personnes concernées le fait de ne vivre qu'avec le minimum vital. Une situation d'autant plus pénible dans un pays qui recense près de 360 000 millionnaires, a-t-il constaté.

Et pour bien montrer à quel point les 20 millions de francs d'économies escomptées par le Conseil exécutif sont ridicules et hors de toute réalité, Oswald Sigg a affirmé qu'en Suisse, l'introduction d'un micro-impôt d'un pour mille sur les transactions financières permettrait à lui seul de couvrir toutes les dépenses sociales. «Une mesure aussi modeste permettrait de couvrir toutes les sociales du pays.»

## «Ces coupes touchent en particulier les enfants et les jeunes adultes»

Emilie Graff est co-secrétaire générale d'AvenirSocial Suisse. Cette association est un réseau politique de professionnels du travail social.

**Emilie Graff, le canton de Berne s'apprête à réduire de 10% le montant des rentes pour les bénéficiaires de l'aide sociale tel que prévu par les normes CSIAS. D'autres cantons ont-ils aussi franchi ce pas?**

Non, si le Grand Conseil suivait cette proposition, ce serait un cas d'école. D'autres cantons ont certes pris des mesures ciblées – Berne également –, mais aucun n'a introduit de coupes généralisées comme le prévoit le Conseil exécutif.

**Celui-ci affirme que cette réduction, couplée à des mesures incitatives plus élevées, renforce les chances des bénéficiaires de l'aide sociale d'en sortir et de redevenir financièrement autonomes. Vous n'y croyez pas?**

Absolument pas, et nous ne sommes pas les seuls! D'ailleurs, des études



Emilie Graff a fustigé les mesures qui pénalisent surtout les jeunes. LDD

comme celle réalisée par la Haute Ecole de travail social, à Berne, montre que cela ne fonctionne pas ainsi. Ce n'est pas en réduisant les prestations de l'aide sociale qu'on favorise l'emploi! C'est même contre-productif, car cela entraîne à terme des coûts plus élevés, sur le plan de la santé ou de l'endettement,

notamment. Il y a aussi d'autres effets pervers, comme une hausse du travail au noir. Mais ce qui est particulièrement préoccupant, c'est que ces coupes touchent en particulier les enfants et les jeunes adultes, qui représentent un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale.

**Quelles mesures préconisez-vous pour aider plus particulièrement ces jeunes?**

Il faut s'inspirer de ce qui fonctionne ailleurs! Pour la catégorie des 18 à 25 ans par exemple, le canton de Vaud a mis en place un programme appelé Forjad. Les jeunes reçoivent des bourses de formation plutôt que de toucher des prestations de l'aide sociale. Et ça marche! Et pour les enfants de moins de 18 ans, la mesure la plus efficace est d'accorder des prestations complémentaires pour les familles. C'est ce qu'ont fait déjà quatre cantons – Genève, Vaud, Soleure et le Tessin –, et les résultats sont probants.

**Si le Grand Conseil devait suivre les propositions du Conseil exécutif,**

**quelles seraient les conséquences?**

Une forte augmentation de la pauvreté et de la précarité dans le canton de Berne, en particulier pour les familles avec enfants. Et loin de produire les économies escomptées, ces coupes entraîneraient des transferts de charges, et donc des dépenses supplémentaires. Ce serait aussi très grave, parce que Berne sortirait d'un système de solidarité construit avec les autres cantons et s'engagerait dans un Alleingang aux conséquences désastreuses. Plutôt que de faire la chasse aux pauvres, il faut réfléchir en amont aux causes de la pauvreté pour pouvoir y remédier.

**Concrètement?**

Près d'un tiers des bénéficiaires sont des working poor, c'est-à-dire des gens qui travaillent, mais dont le salaire est insuffisant pour vivre. Certains cantons ont introduit un salaire minimum. Les économies faites dans l'assurance chômage ou l'assurance invalidité (AI) ont aussi poussé des gens dans l'aide sociale, comme par hasard... Beaucoup, par exemple, sont en attente d'une

rente AI, notamment en raison de problèmes psy. Plutôt que de réduire les prestations, il vaudrait mieux prendre des mesures qui ont un effet sur le marché du travail, par exemple par des mesures de formation.

**Mais comment mieux maîtriser les dépenses dans l'aide sociale?**

D'abord, il faut savoir que si les coûts augmentent, ce n'est pas dû à une hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, qui reste stable. Les principales causes de ces hausses sont les loyers – ils représentent près de la moitié des coûts – et les primes de l'assurance maladie, qui ne cessent d'augmenter. Et à plus long terme, cette précarisation d'une partie de la société entraîne une hausse des dépenses de santé: les gens tardent à se rendre chez le médecin ou renoncent à aller chez le dentiste, et lorsqu'ils y vont, les soins sont bien plus coûteux. Et il y a aussi d'autres conséquences, plus perverses, par exemple une augmentation de la violence en famille, plus importante chez les bénéficiaires de l'aide sociale. PHO